

<https://www.xn--lecanardrepublcain-jwb.net/spip.php?article274>



Deuxième épisode du feuilleton du Canard républicain avec le risque de la ratification du Protocole de Londres



Date de mise en ligne : jeudi 26 juillet 2007

- Un éléphant, ça trompe énormément ! -

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

Le 12 juillet, dans le journal *Le Monde*, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Valérie Pécresse et le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes Jean-Pierre Jouyet ont relancé l'idée de la ratification de ce Protocole sur les brevets, prétextant que cela *"permettrait d'alléger les coûts de traduction, qui représentent 40% de l'investissement initial en vue de l'obtention d'un brevet"*.



En fait, selon l'Office européen des brevets (OEB) et le [Comité de soutien contre le protocole de Londres](#), le prix de revient élevé des brevets européens ne résulterait pas des traductions...Ce Comité, présidé par Claude Hagège -professeur au Collège de France- et qui regroupe de grandes personnalités comme Jean Dutourd -membre de l'Académie française- ou Laurent Lafforgue -mathématicien, médaille Fields 2002- affirme que la ratification bénéficierait aux grandes entreprises étrangères au détriment des PME et TPE françaises. La Compagnie nationale des Conseils en propriété industrielle (CNCPI) confirme que la ratification *"serait un cadeau sans contrepartie aux multinationales anglo-saxonnes et japonaises, qui pourraient déposer plus de brevets encore, et renforcer leur hégémonie et la dépendance juridique et technologique de la France notamment"*.

Selon les signataires de la [pétition contre le Protocole de Londres](#), la ratification *"aboutirait en effet, en Europe, à la suppression de l'obligation actuelle de traduire en français tous les brevets rédigés -en particulier- en langue anglaise ou allemande sous prétexte de diminuer le coût des brevets d'invention"*.

Actuellement, les brevets doivent être publiés dans les langues des 32 pays membres de l'OEB. Dans le cadre du Protocole, il y aurait trois langues "officielles" (Anglais, Français et Allemand), et les textes pourraient être publiés dans une seule des trois.

D'après le Comité, la ratification *"reviendrait à admettre, en réalité, l'usage de l'anglais en droit français et serait très dangereuse pour la pérennité de la langue française comme langue scientifique, technique et commerciale"*. Aujourd'hui, 100% des brevets sont traduits en Français, mais avec le Protocole *"la part de la francophonie passerait à 7%"*.

Oui, effectivement comme le souligne le Comité, la ratification de ce Protocole, c'est *"surtout ses conséquences dramatiques pour la langue française"*.

18 pays européens ont refusé de signer le Protocole et *"continueront d'exiger une traduction obligatoire des brevets européens dans leur langue nationale"*. Parmi eux, on trouve l'Espagne, le Portugal, l'Italie, La Grèce...

Mais en quoi les éléphants interviennent-ils dans cette histoire... ?



Tout simplement parce que le Protocole de Londres fut signé en juin 2001 par le gouvernement Jospin. A noter que Pierre Moscovici (PS) était à l'époque ministre délégué aux affaires européennes, auprès du ministre des affaires étrangères et Jack Lang (PS), "grand défenseur de la langue française" était ministre de l'Education nationale.

Depuis plusieurs mois, la langue française est attaquée. Pas simplement avec ce Protocole. Souvenons-nous du manifeste *"Pour une littérature-monde en français"*, publié dans *Le Monde des livres* du 15 mars dans lequel il existe un passage particulièrement troublant : *"Soyons clairs : l'émergence d'une littérature-monde en langue française consciemment affirmée, ouverte sur le monde, transnationale, signe l'acte de décès de la francophonie. Personne ne parle le francophone, ni écrit en francophone. La francophonie est de la lumière d'étoile morte. Comment le monde pourrait-il se sentir concerné par la langue d'un pays virtuel ?"*

Oui, vous avez bien lu...pays virtuel...La République française doit disparaître ! [Alexandre Najjar](#) a écrit un jour : *"Un pays ne meurt pas quand il est occupé : c'est quand sa culture disparaît qu'il meurt vraiment !"* Les ennemis de la République l'ont parfaitement compris. S'attaquer à la langue française, c'est s'attaquer au socle de notre culture. Pour quel raison un pays comme la Grèce n'a pas signé le Protocole ? Tout simplement car les Grecs ont conscience que la préservation de leur langue est un élément indispensable de la survivance de leur culture, de ce qu'ils sont. Ils sont bien placés pour le savoir après des siècles de domination de l'Empire ottoman sur leur sol !

Je terminerai avec M. Sarkozy...défenseur de l'identité française ... Quelle bonne blague ! C'est un ennemi absolu de la République française de plus en plus dangereux !